

Maître Audrey ESSNER - Avocat au Barreau de NICE

10 Rue Foncet (06000) NICE

Tél.04.97.06.68.80 - Site internet : www.cabinet-essner.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

UN BEL APPARTEMENT 3P avec terrasse, (LOT N°7)

A ROQUEBRUNE CAP MARTIN (06190),

699 bis Rue Antoine PEGLION « LE PRESTIGE » Vue MER

et **UN PARKING** (LOT N° 67)

A ROQUEBRUNE CAP MARTIN (06190), 699 bis Rue Antoine PEGLION « EDEN ROC »

ADJUDICATION JEUDI 2 AVRIL 2026 à 9H

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE - Palais de Justice, à NICE (06300) Place du Palais de Justice

A LA REQUETE DE : LE CREDIT LYONNAIS (LCL), SA au capital de 2.037.713.591 €, dont le siège social est à LYON (Rhône) 18, rue de la République, et le siège : 20 avenue de Paris (94811) VILLEJUIF cedex, RCS LYON n°954.509.741 - SIREN 954.509.741, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, demeurant en cette qualité audit siège. CREANCIER POURSUIVANT. Ayant pour avocat postulant **Me Audrey ESSNER**, avocat au BARREAU DE NICE

DESIGNATION DES BIENS : IMMEUBLE ARTICLE UN, DESIGNATION :

Dans un ensemble immobilier situé à ROQUEBRUNE CAP MARTIN (06190) (Alpes Maritimes) 699 bis Rue Antoine PEGLION «EDEN ROC» comprenant : -2 bâtiments dénommés bloc A/B et blocs C/D élevés sur 2 niveaux de sous-sol communs à usage principalement de stationnement, d'un rdj et de 3 étages à usage principal d'habitation. -Un bâtiment dénommé Bloc E élevé d'un rdj et de 3 étages à usage principal d'habitation. -Voiries, accès, circulations et espace verts. Figurant au cadastre «Lieudit Val de Gorbio» «Lieudit Rue Antoine Peglion» **Section AK N°190 -191-192, Section AK N°664 - Section AK N°709-710, Section AK N°946 - Section AK N°1002, Section AK N°1004 - Section AK N°1006.** L'ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété aux termes d'un acte publié le 22/11/2013 volume 2013P N° 3806, suivi de modificatifs publiés. A SAVOIR : ***LOT N°67 : UN PARKING** situé au 1^{er} sous-sol des bâtiments bloc A/B-Bloc C/D, portant le n°67 et figuré sous teinte rose au plan «croquis des lots» du bâtiment Bloc E Niveau R+1 et bâtiment Blocs ABCD- Niveau sous-sol -1. Et les 13/11046^{èmes} indivis des PCG. Il est précisé que ce parking est en réalité un BOX fermé. **IMMEUBLE ARTICLE DEUX, DESIGNATION :** Dans un ensemble immobilier situé à ROQUEBRUNE CAP MARTIN (06190) (Alpes Maritimes) 699 bis Rue Antoine PEGLION «LE PRESTIGE» comprenant : -Un bâtiment à usage principal d'habitation élevé d'un rdj et de 3 étages à usage principal d'habitation. -Une piscine extérieure -Accès, emplacements de stationnement extérieurs, circulations et

espaces verts. Figurant au cadastre «Lieudit 547 Rue Antoine PEGLION» et «Lieudit VAL GORBIO» : -**Section AK N°180 pour 40 ca -Section AK N°181 pour 19 a 45 ca -Section AK N°182 pour 01 a 05 ca.** L'ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété aux termes d'un acte publié le 28/07/2015 volume 2015P n°2416, suivi de modificatifs publiés. A SAVOIR : ***LOT N°7 : UN APPARTEMENT** 3P situé au 1^{er} étage du bâtiment, portant le n°7 et figuré sous teinte verte au plan de numérotation -Niveau R+1 ci annexé, et référencé P 101-3P au plan de commercialisation également ci-annexé, comprenant : Entrée, dégagement, séjour-cuisine, 2 chambres, salle d'eau avec wc, terrasse. Et les 528/10000^{èmes} indivis des PCG. **DESCRIPTION DU BIEN :** Les biens ont fait l'objet d'un procès-verbal de description établi par le commissaire de justice à SAINT LAURENT DU VAR entièrement annexé au cahier des conditions de vente, il y a lieu de le consulter pour en connaître la teneur.

SUPERFICIE : 57,80 m². **OCCUPATION :** occupés par le propriétaire. L'adjudication fera son affaire personnelle de l'occupation des lieux sans aucun recours contre le créancier poursuivant et le rédacteur des présentes.

Mise à prix : 90.000 €
QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS

ENCHERES - CONSIGNATION : Pour enchérir, il est indispensable de s'adresser à un avocat inscrit au barreau de NICE et de consigner entre ses mains par chèque de banque, la somme de 9000 € à l'ordre de M. le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

SURENCHERE : Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication.

CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE, soit au GREFFE du TJ DE NICE où il a été déposé sous le N°RG 25/00068 soit au Cabinet de Maître Audrey ESSNER.

VISITES : Vendredi 20 mars 2026 de 14h à 15h - Vendredi 27 mars 2026 de 11h à 12h